

Règlement intérieur

Ce règlement a pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'école et ainsi de favoriser son projet éducatif dans un climat de confiance et de respect mutuel.

Respect de soi et des autres :

- Une attitude de respect est demandée à chaque enfant vis-à-vis de ses camarades et de toute personne rencontrée à l'école.
- Tout propos irrespectueux, insultant ou calomnieux d'un parent envers un enseignant peut conduire à la remise en cause de l'inscription de l'enfant.
- Tout comportement perturbateur d'un enfant qui nuit au bon fonctionnement de la classe peut conduire à la remise en cause de son inscription.
- Chacun vient à l'école dans une tenue simple, correcte et adaptée à la vie scolaire. Les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant. Les déguisements ne sont pas autorisés sauf sur décision des enseignantes.
- Chaque enfant est responsable de ses affaires personnelles (livres apportés à l'école, vêtements...), et du mobilier. En cas de dégradation ou de perte il sera demandé le remplacement du matériel.
- Les enfants participent à la propreté et au bon rangement de la classe.
- Lors des récréations au jardin chacun peut jouer tout en respectant le jeu de l'autre. Les enfants ne peuvent monter sur les structures de jeux qu'avec l'autorisation des enseignantes.
- Tout rendez-vous avec un enseignant doit être convenu à l'avance.
- Les invitations pour les anniversaires se distribuent en dehors de l'école ou bien avec une grande discrétion ; par égard pour les enfants non invités et qui voient cette distribution.

Vie scolaire :

- Chacun s'engage à respecter les horaires de l'école. Le retard d'un enfant le met dans une situation inconfortable et perturbe le bon fonctionnement de la classe. Pour son bien-être et celui des autres, il est important d'arriver à l'heure le matin et de venir récupérer son enfant à l'heure le midi ou le soir.
- **Rappel des jours et horaires de classe :** lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h00 ou de 8h30 à 16h00 (17h00 pour les ateliers du soir).

Les portes de l'école ferment à 9h00 précises. Par mesure de sécurité, nous ne pourrons ouvrir la porte passé cet horaire. Une deuxième arrivée est possible à 12h00 pour les enfants inscrits à temps plein.

Cantine scolaire :

- Tous les enfants sont en formule traiteur. Seuls les enfants présentant une allergie alimentaire et avec certificat médical peuvent apporter un déjeuner (plat chaud dans un thermos).
- Chacun mange proprement en utilisant ses couverts et sa serviette.
- La nourriture ne se gaspille pas. Nous ne forçons pas les enfants à manger mais nous leur demandons au moins de goûter à chaque plat.
- Le repas ne débute que lorsque tous les enfants sont installés.
- Chacun est attentif à son voisin en le laissant manger à son rythme et tranquillement.
- Le temps du repas est un moment d'échange mais il reste un temps calme.

Absences :

- Toute absence doit être signalée le jour même en contactant les enseignantes par téléphone ou par SMS sur le portable de la classe.
- Le calendrier des congés scolaires étant communiqué dès la rentrée, chacun se doit de le respecter.

Les objets à l'école :

- Sont interdits à l'école : les jouets, les bonbons, les médicaments, les bijoux et objets de valeur. L'école décline toute responsabilité quant à la perte de tout objet non scolaire.

Maladie :

- En cas de maladie vous ne devez pas amener votre enfant à l'école. Si vous accompagnez votre enfant à l'école avec de la fièvre ou s'il est contagieux, il sera mis à l'écart des autres enfants et attendra que vous veniez le chercher.
- Nous ne sommes pas autorisés à administrer des médicaments. Si votre enfant a une maladie chronique et s'il doit prendre un médicament quotidiennement, nous vous invitons à consulter votre médecin afin d'envisager la possibilité de décaler les prises de son traitement.